

Mexique-États-Unis : Coopération et rejet

La célèbre boutade de l'ancien Président mexicain, Porfirio Diaz, au début du siècle, résume parfaitement le rapport de forces entre le Mexique et son puissant voisin du Nord. Diaz se serait en effet exclamé : « Pauvre Mexique, si loin de Dieu, si près des États-Unis. »

Cette remarque est sans doute encore plus pertinente depuis l'entrée en vigueur du traité de libre échange nord-américain (*l'ALENA*) le 1er janvier 1994, entre les États-Unis, le Mexique, et le Canada, traité qui resserre les liens historiques entre les deux premiers pays tout en renforçant l'influence des États-Unis sur l'économie, mais aussi sur les transformations sociales et politiques qui s'opèrent depuis une quinzaine d'années chez leur partenaire du Sud. La coopération essentiellement économique va-t-elle apporter un remède à la crise de rejet, à l'hispanophobie croissante d'une bonne partie de l'opinion publique américaine, inquiète de la montée en puissance de la communauté Latino, et singulièrement des Mexicains à l'intérieur des frontières des États-Unis ? On peut se poser légitimement la question de la cohabitation de deux nations si proches et en même temps si lointaines, et peut-être surtout du devenir de populations condamnées à vivre ensemble sur le sol américain, à digérer un passé, à forger un avenir commun à partir de valeurs souvent antinomiques ou en tout cas conflictuelles.

Car tout sépare ces deux nations qu'une ligne de démarcation physique, ou plutôt juridique, a placées côte à côte : leur culture, leur mode de vie, leur modèle social, économique et politique. De tradition catholique, hispanophone, mais à la population métissée, dirigé depuis 70 ans par le PRI (le Parti Révolutionnaire Institutionnel), en voie de libéralisation économique, mais frappé par un chômage endémique très élevé, considéré comme émergent, selon la terminologie consacrée, le Mexique se trouve directement confronté

à la première puissance économique mondiale, prompte à exporter son modèle, anglophone et de tradition protestante, même si la religion catholique, grâce notamment à l'afflux des Mexicains au Nord y occupe désormais une place importante.

Cela fait au moins cent cinquante ans que le sort des deux États est étroitement lié, depuis la signature, en 1848, du traité *Guadalupe Hidalgo*, marquant la victoire militaire des États-Unis sur le Mexique, et amputant ce dernier de près de la moitié de son territoire au Nord, tout en jetant les bases d'une communauté de citoyens américains d'origine mexicaine, intégrée mais non assimilée.

Le Mexique étant limitrophe des États-Unis, dont il est séparé par une frontière de près de trois mille kilomètres, est particulièrement exposé et vulnérable à l'influence de son voisin. Il est dans ce qu'il est convenu d'appeler l'arrière-cour américaine, ce qui le met sous haute surveillance. Le certificat de bonne conduite (selon la procédure de *certification* en vigueur) certificat que le Congrès des États-Unis ne lui a finalement délivré, en avril 1997, que sous la pression du Président Clinton, est le symbole, sans doute le plus parlant, du contrôle que les Américains exercent actuellement sur leur voisin du Sud qu'ils accusent de ne pas lutter assez efficacement contre le trafic de drogue. Il est vrai que 70% de la drogue qui entre aux États-Unis passe par la frontière mexicaine.

Ce n'est là que le dernier avatar d'une longue tradition d'ingérence américaine qui remonte à la doctrine *Monroe* qui, dès 1823, définit l'hémisphère occidental (c'est-à-dire l'ensemble du continent américain, de l'Alaska à la Terre de Feu) comme la chasse gardée des États-Unis. La théorie de la *Destinée Manifeste*, inventée en 1845 pour légitimer l'annexion du Texas, ne fait que renforcer cette vision hégémonique, ce que le Professeur Serge Ricard qualifie de « messianisme démocratique ». En fait, c'est uniquement à son « infériorité raciale » que le Mexique doit d'avoir échappé au risque d'une annexion totale dans les années 1850. En effet, de nombreuses voix s'étaient fait entendre aux États-Unis pour s'opposer à l'intégration de populations considérées comme à peine supérieures aux « Nègres », comme on appelait alors les Noirs, majoritairement esclaves. Peu avant la ratification du traité, un sénateur du Michigan

déclara sans ambages : « Nous ne voulons pas des Mexicains, que ce soit comme citoyens ou comme sujets. Tout ce que nous voulons c'est une portion du territoire en leur possession, peu ou pas habité, dont la population diminuera ou se fondra avec nous¹. » L'avantage, si l'on peut dire, des territoires annexés (ou plutôt achetés) en 1848, était en effet leur faible peuplement. 75 000 Mexicains seulement y habitaient, et ils furent vite submergés par les colons Anglo, terme par lequel les Mexicains désignent tous les non Hispaniques blancs, quelle que soit leur origine. En Californie notamment, la ruée vers l'or déclenchée en 1849 allait amener de très nombreux pionniers européens, réduisant la population locale à la portion congrue en termes de nombre et donc de pouvoir.

Aujourd'hui les médias américains agitent le spectre de la reconquête (la *reconquista*) par les Chicanos (manière militante de désigner les communautés d'ascendance mexicaine récente ou plus ancienne) du sud-ouest des États-Unis, de ces territoires mexicains annexés en 1848 que Rodolfo Acuna a qualifiés d'Amérique colonisée, ou occupée (*Occupied America*) et que les militants des années soixante ont fait coïncider avec la contrée mythique d'*Aztlan* dans laquelle ils ont inscrit une nation métisse héritière des Aztèques et des conquistadores espagnols, nation qui fonde leur identité et leur légitimité en tant que race (*la Raza*), donc en tant que peuple (ou ethnie) à l'intérieur des frontières américaines.

Le mythe fondateur appelé *Plan Esperitual de Aztlan*, adopté par la jeunesse militante chicano en 1969 à Denver, dans le Colorado, réinvente une filiation et des origines différentes de l'Amérique anglo dont il conteste ainsi la domination. Cette réinscription dans une histoire et dans un territoire va bien au-delà du concept d'une *Mexamérique* que les médias se plaisent à identifier dans la zone frontalière, essentiellement aux États-Unis. Ce qui fait de plus en plus peur, en Californie, comme dans l'ensemble du pays, c'est la visibilité des Mexicano-américains, leur poids culturel, leur revendication en faveur d'une participation accrue à la vie sociale et politi-

(1) Cité par David Guttierrez, *Walls and Mirrors*, Berkeley : University of California Press, 1995, p. 16, traduit par mes soins.

que, selon leurs propres modalités, et bien sûr la persistance de la langue espagnole.

Cette crainte d'une latino-américanisation du sud ouest des États-Unis permet de mieux comprendre l'actuelle vague xénophobe, essentiellement hispanophobe, aux États-Unis, donc le rejet dont il sera question plus loin, rejet dont le dernier avatar est le vote, le 2 juin 1998, par 61% des électeurs de Californie, de la *Proposition 227 (English for the Children)* qui exige des écoles publiques de cet État de remplacer les programmes d'enseignement bilingue destinés à aider les non-anglophones à acquérir, puis à maîtriser la langue anglaise, et à poursuivre ainsi des études à égalité avec les anglophones; par un an maximum d'immersion avec soutien (en anglais : *sheltered immersion*). Cette mesure à finalité éducative vise en fait la communauté hispanophone de Californie (où les Mexicains sont majoritaires) accusée de refuser l'assimilation, en maintenant sa langue et sa culture, voire en revendiquant des droits catégoriels en tant que minorité linguistique méritant à cet égard la bienveillance des autorités fédérales. L'afflux de plus en plus mal ressenti d'immigrants de langue espagnole fut le facteur déclenchant de cette initiative populaire.

Cette réaction de défense de la langue anglaise et de la tradition de l'assimilation et de l'acculturation de la part de la « majorité » contre une « minorité » accusée de non-coopération, voire d'irrédentisme, est la dernière preuve en date du rejet d'immigrants que les plus extrémistes comme Peter Brimelow accusent de déconstruire la nation américaine et de créer en son sein une anti-nation¹. Pour simplifier, on pourrait donc dire qu'il y a coopération à l'extérieur, entre les deux nations, même si la balance penche plutôt du côté des États-Unis, mais qu'il y a rejet à l'intérieur, modérément au Mexique, plus radicalement sur le sol américain, comme la suite va s'efforcer de le démontrer, en analysant d'abord les points de convergence.

(1) Le livre de Brimelow, souvent cité par les médias, s'intitule *Alien Nation* (New York : Random House, 1995). Sa thèse, bien qu'extrême, voire extrémiste, rencontre un certain écho sous une forme plus atténuée néanmoins.

Malgré tous les contentieux brièvement évoqués ci-dessus, la coopération entre voisins paraît indispensable et de surcroît inévitable. Elle s'inscrit en outre dans la logique de la mondialisation, de la mise en place de grandes zones de libre échange à l'échelle planétaire, ainsi que de la délocalisation des activités vers des régions où la main d'œuvre est moins chère. L'implantation de *maquilas*, en nombre croissant, du côté mexicain de la frontière traduit la volonté des grands groupes industriels de maximaliser les profits en réduisant notamment les coûts de main d'œuvre et en échappant à une réglementation jugée par trop tatillonne.

Comme le dit Sidney Weintraub les deux pays ont conclu un « mariage de raison » (c'est le titre d'un de ses ouvrages), en signant l'accord de libre échange nord-américain. Par ce traité, les États-Unis espèrent stabiliser, voire réduire l'immigration mexicaine en favorisant le développement économique au Mexique, ce dernier y trouvant une soupape de sécurité, tout en continuant d'exporter son chômage vers son voisin du Nord, gros demandeur de main d'œuvre non qualifiée dans l'agriculture et dans les activités de service.

États-Unis et Mexique partagent tout d'abord une frontière de plus de trois mille kilomètres, difficile, voire impossible à contrôler, malgré l'accroissement récent des effectifs de la police des frontières américaine, la *Border Patrol*, que les Mexicains appellent la *Migra*, et malgré la construction, aux endroits considérés comme stratégiques, de barrières que l'on aimerait infranchissables, comme à San Diego sur la côte Pacifique ou à El Paso sur le Rio Grande. Des opérations aux noms militaires, *Hold the Line* (tenir la ligne de front) lancée en 1993 à El Paso, ou encore *Gatekeeper* (portier) lancée en 1994 à San Diego, pour ne mentionner que les plus connues, sont censées contenir un flux toujours croissant de clandestins à la recherche d'un emploi aux États-Unis. Une nouvelle loi (l'*IIRIRA* ou *Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act*), la troisième loi majeure sur l'immigration depuis une dizaine d'années, entrée en vigueur le premier avril 1997, renforce une nouvelle fois le contrôle et les sanctions contre les passeurs (appelés *coyotes*) d'une part, et les employeurs de main d'œuvre clandestine d'autre part, sans grand succès pour l'instant, l'attrait des États-Unis restant trop fort.

Cette frontière est à juste titre décrite comme une véritable passoire. Sur sa moitié est, elle est matérialisée par le Rio Grande (le Rio Bravo pour les Mexicains) qui se franchit le plus souvent à gué, d'où le surnom de *wetbacks* (*mojados*) donné aux clandestins, et sur sa moitié ouest, elle passe au milieu du désert, sans la moindre barrière naturelle. La construction d'un mur, un moment envisagée (c'est-à-dire l'édification de ce que l'on a appelé par dérision le « rideau de la tortilla ») s'avère impossible pour des raisons tant pratiques qu'idéologiques. Ce serait techniquement difficile, extrêmement coûteux, et contraire à la tradition d'accueil dont les États-Unis s'enorgueillissent, avec quelque raison, malgré l'hispanophobie mentionnée plus haut et sur laquelle on reviendra.

Les diverses opérations de contrôle ne font que déplacer le problème : en effet les clandestins se tournent vers d'autres points de passage, souvent plus dangereux, se fixent de façon plus définitive aux États-Unis, et font venir leur famille, les aller-retour devenant plus risqués. L'industrie des faux papiers d'identité (permis de conduire et carte de sécurité sociale, les cartes d'identité n'existant pas) connaît un essor spectaculaire. Quant aux passeurs, ils ont doublé leurs prix (en novembre 1997, le tarif était de 500 dollars par personne).

Une tentative de militarisation de la frontière avorta très rapidement. En avril 1997, le gouvernement des États-Unis décida d'envoyer l'armée pour lutter contre le trafic de drogue. Quelques semaines plus tard un jeune berger mexicain fut tué par un soldat qui l'avait trouvé suspect. Les militaires furent immédiatement rappelés. Cet incident dramatique illustre les difficultés des autorités américaines dans une zone extrêmement dangereuse où les trafics en tout genre se multiplient et où l'ingéniosité des trafiquants (de drogue, de biens matériels, ou de travailleurs) le dispute à la sagacité et à la créativité de la police des frontières. C'est un jeu perpétuel, parfois mortel, qui s'y joue en permanence, jour et nuit, un jeu sans fin, sans vainqueur ni vaincu.

États-Unis et Mexique partagent également, et peut-être surtout, une histoire commune depuis la victoire américaine dans la guerre mexicano-américaine de 1846 à 1848, déjà évoquée, dont l'enjeu

était l'indépendance du Texas, territoire mexicain, puis république indépendante, et son rattachement aux États-Unis. Ce conflit s'est soldé par l'achat, par les États-Unis, pour 15 millions de dollars, de la moitié nord du Mexique, ce qui correspond aux États américains actuels du Nouveau Mexique, de l'Arizona, de la Californie, ainsi que, pour partie tout au moins, de l'Utah et du Colorado. Cela a eu pour effet de transformer la population mexicaine de ces territoires en « étrangers dans leur propre pays », selon le titre de la thèse de Marcienne Rocard. Le traité leur garantissait le respect de leur langue et de leur culture, ainsi que le maintien de la propriété collective des terres; deux promesses qui n'ont toutefois pas été tenues, sauf, dans une certaine mesure, au Nouveau Mexique qui continue à inscrire le bilinguisme dans sa constitution.

Cette défaite du Mexique est une blessure toujours ouverte, une cicatrice à vif, qui explique la notion de reconquête (*reconquista*) évoquée plus haut. Certains militants chicanos clament en effet leur droit sur des territoires qui furent les leurs, tout en soulignant l'antériorité de la culture et de la langue espagnoles dans des espaces où leur légitimité ne devrait pas être mise en cause. De nombreux facteurs paraissent accréditer la thèse d'une hispanisation de cette région : la proximité du Mexique, le renouvellement constant des flux migratoires, une langue et une culture communes, une communauté bien établie qui maîtrise le fonctionnement des institutions américaines et sait l'exploiter à son profit, une politique fédérale favorable aux minorités enfin, comme Brimelow le souligne à l'envi.

La responsabilité des États-Unis est en effet engagée, mais peut-être d'une autre manière. L'incorporation, même limitée, de Mexicains dans la nation américaine, la ségrégation d'une population considérée comme racialement inférieure, a jeté les bases d'une communauté hispanophone à l'intérieur des frontières des États-Unis, communauté que des vagues successives d'immigrants sont venu renforcer. Depuis cent cinquante ans, l'immigration est d'ailleurs liée au moins autant à la conjoncture américaine qu'à la situation économique au Mexique. Dès la fin du dix-neuvième siècle des Mexicains ont pris l'habitude de traverser une frontière, ouverte à l'époque (la police des frontières, ou *Border Patrol* n'ayant été créée qu'en 1924) pour aller travailler dans des secteurs tels que les

mines, les chemins de fer ou l'agriculture. Paradoxalement, ils ont échappé aux lois sur les quotas des années 20, car originaires de l'hémisphère occidental, ce qui leur a permis de se rendre aux États-Unis en nombre relativement important.

Peu à peu ils se sont installés, essentiellement en Californie et au Texas, ont fait venir leur famille et ont fait souche. Les premiers *barrios* (quartiers où résident les hispanophones) ont fait leur apparition dans les années soixante-dix. A peu près au même moment, les changements induits par la nouvelle loi sur l'immigration votée par le Congrès en 1965, notamment le remplacement des quotas fondés sur l'origine nationale institués en 1924, par des préférences, dont le regroupement familial, va accélérer un processus déjà bien enclenché. À partir de cette date, ce sont en effet les immigrants asiatiques et hispaniques qui parrainent des membres de leur famille provoquant une immigration en chaîne, à laquelle il faut ajouter une augmentation spectaculaire du nombre des clandestins, favorisée par l'existence de réseaux d'information et de solidarité, comme toutes les études récentes le prouvent.

Les États-Unis eux-mêmes, par leur politique de main d'œuvre sont donc en partie responsables de la présence sur leur sol d'une importante communauté de Mexicains (on en a recensé 6,7 millions en 1997) qui s'est constituée au fil des ans et qui tend de plus en plus à se fixer, comme le montrent de nombreuses études ethnologiques et anthropologiques dont en particulier l'enquête de Leo Chavez (*Shadowed Lives*, Rinehart & Winston, 1992) ou encore, dans un autre registre, le roman de T.C. Boyle, *Tortilla Curtain* (le rideau de la tortilla). Boyle montre d'ailleurs comment un quartier de la classe moyenne blanche, du nom de Arroyo Blanco (ce qui ne manque pas d'ironie dans le contexte) tente de se protéger de l'invasion mexicaine en érigeant un mur autour du lotissement, mesure qui se révèle bien futile et qui illustre la nécessaire et inéluctable cohabitation et bien sûr la force du sentiment de rejet.

Les deux pays partagent en effet une main d'œuvre commune, ou plutôt, les États-Unis continuent à importer des travailleurs mexicains, volontairement ou involontairement, directement ou indirectement, et contribuent au développement de l'économie mexicaine

à travers le programme d'industrialisation de la frontière qui repose sur les *maquiladoras*, ces usines d'assemblage, situées au Mexique, qui assemblent des pièces entrées en franchise de douane des États-Unis et qui les réexportent vers leur voisin, toujours en franchise de douane, ce qui a fait dire à Sidney Weintraub, un économiste américain, que la seule chose « mexicaine » dans ces usines c'est la main d'œuvre, qui représente d'ailleurs plus de la moitié de la valeur ajoutée.

Début 1998, près d'un million de Mexicains travaillaient dans un millier d'usines d'assemblages, dans le secteur automobile, le textile, le jouet, ou encore l'électronique, faisant par exemple de Tijuana la capitale mondiale du téléviseur avec 14 millions d'unités produites en un an. Les sociétés propriétaires sont majoritairement américaines, mais aussi japonaises ou allemandes. Ces dernières y voient un moyen efficace de pénétrer un marché américain très protégé. Ainsi la nouvelle Beetle de Volkswagen, si populaire aux États-Unis où elle vient d'être lancée, est fabriquée à Pueblo dans l'État mexicain du Chichuaha, où l'on continue en outre à fabriquer l'ancien modèle Volkswagen (la fameuse Coccinelle), plus robuste et rudimentaire, pour le marché mexicain. 80% des emplois sont des emplois ouvriers et les salaires d'environ 12 dollars pour une journée de huit heures représentent moins d'un dixième du salaire perçu pour un emploi équivalent par un travailleur américain aux États-Unis, toutes choses étant égales par ailleurs (formation, technicité, nature des tâches accomplies).

Ce programme fut également lancé en 1965, peu après l'annulation du programme *bracero* qui, de 1942 à 1964, avait fourni des travailleurs mexicains à l'agriculture californienne (5 millions de contrats temporaires furent établis pendant cette période). Signé entre les deux gouvernements, cet accord devait, au départ, permettre aux États-Unis de remplacer les combattants lors de leur entrée en guerre en décembre 1941 à la suite de l'attaque japonaise sur Pearl Harbor (le but était l'importation de *bras* mexicains, d'où le nom familier donné au programme). Devant son succès, et sous la pression du lobby agricole, il avait été prolongé bien au-delà de la période initialement prévue. Depuis, les travailleurs agricoles continuent à bénéficier de la bienveillance des autorités, ce qui montre

bien toute la complexité et l'ambiguïté de l'immigration mexicaine. Ainsi, lors du vote de la loi dite d'amnistie en 1986, (nom usuel de l'*IRCA* ou *Immigration Reform and Control Act*), les travailleurs agricoles entrés clandestinement pouvaient demander leur régularisation s'ils avaient travaillé quatre-vingt dix jours aux États-Unis contre cinq ans de résidence et de travail ininterrompu et certifié par leur employeur pour les autres catégories de sans papiers.

Les travailleurs mexicains fournissent en effet aux États-Unis une main d'œuvre abondante, travailleuse, flexible et peu coûteuse, de l'aveu même des employeurs. Le secteur agricole et celui des services ne peuvent s'en passer comme l'ont bien montré les multiples critiques lors de l'entrée en vigueur de la loi de 1986 déjà mentionnée, qui comportait en outre un volet « sanction » à l'encontre des entreprises qui embauchaient des clandestins en connaissance de cause. Les grands journaux américains publièrent les lamentations de directeurs d'hôtels, de garagistes et de restaurateurs affirmant qu'ils ne trouveraient plus d'employés si la loi était appliquée. Heureusement pour eux, elle ne le fut pas, faute de moyens et de volonté politique. Quant à l'agriculture, autre secteur très dépendant de la main d'œuvre immigrée légale ou non, elle serait obligée de se mécaniser (au lieu de se *mexicaniser* selon le mot d'un journaliste du mensuel *Atlantic Monthly*) et le consommateur américain paierait les fruits et légumes beaucoup plus cher.

Malgré les efforts faits pour contenir l'immigration, notamment clandestine, de nombreux Mexicains traversent la frontière quotidiennement. Certains rentrent chez eux tous les soirs, d'autres rentrent en fin de saison, d'autres enfin s'établissent, demandant à terme la nationalité américaine. Ils sont de plus en plus nombreux à le faire d'ailleurs, depuis que le gouvernement mexicain leur permet de conserver la citoyenneté mexicaine et, surtout depuis que le Congrès des États-Unis limite l'aide sociale aux citoyens américains, rendant la naturalisation beaucoup plus payante. En août 1996, ce dernier a voté le *Welfare Reform Act*, dont une des clauses prévoit la suppression de certains programmes d'aide sociale pour les non-citoyens afin de décourager les candidats à l'immigration, tout en faisant faire des économies au budget fédéral.

Il apparaît d'ores et déjà, que cette manœuvre a échoué. Quant aux *maquilas*, loin de régler le problème, elles agissent comme un aimant, et comme un tremplin vers El Norte. Elles attirent vers le nouveau far-west mexicain (les taux de croissance y sont parmi les plus élevés du monde et le chômage y est inconnu) les paysans du sud et du centre du Mexique, contribuant par là même à déstabiliser ce pays. Ces migrants se rendent d'abord sur la frontière avant de la franchir pour passer aux États-Unis, puis, de plus en plus, de se disperser vers le nord-est ou le midwest, créant de nouvelles frontières et de nouvelles zones de contact, voire de métissage, à l'intérieur des États-Unis, loin de leurs terres d'origine, ce qui a pour effet de provoquer des réactions de rejet en dehors de la Mexamérique.

Mexique et États-Unis partagent enfin des conurbations urbaines transfrontalières, que l'on appelle villes-jumelles. Les plus connues sont San Diego/Tijuana à l'ouest, El Paso/Ciudad Juarez, Laredo/Nuevo Laredo au milieu, ou encore Brownsville/Matamoros, à l'est. On y trouve la même population, les mêmes bidonvilles, appelés *colonias*, les mêmes noms de rue, la même signalétique, un même univers, les mêmes paysages, on y parle la même langue, l'espagnol. La seule chose qui les sépare c'est une frontière administrative et juridique, puisqu'elles sont à cheval sur deux États souverains, même si leurs habitants ne voient pas les choses ainsi. Ces villes sont le symbole du métissage, de l'hybridation, qui fait dire à certains que la zone frontalière est une troisième entité géographique, baptisée Mexamérique. On joue au base-ball au Mexique, on mange des fajitas au Texas, on écoute la même musique, on peint les mêmes murales où le syncrétisme culturel est patent. On coopère.

Cette région frontalière représente une population de 11 millions de personnes et un PNB de 150 milliards, soit l'équivalent de celui de la Pologne ou de la Thaïlande (selon *Business Week*, 12 mai 1997, 64). C'est une des régions du monde où la croissance économique est la plus forte. C'est également une région où on voit se mettre en place des associations transfrontalières de défense de l'environnement et de lutte pour de meilleures conditions de vie et de travail dans les usines (maquilas au Mexique, usines d'assemblage aux

États-Unis). Ces associations (émanant surtout des États-Unis) ont fort à faire car elles se heurtent au désengagement de l'État mexicain et à l'ultralibéralisme du Texas et du Sud de la Californie. Malgré les obstacles, elles s'efforcent de mobiliser les populations locales, notamment les femmes. Elles souhaiteraient qu'une charte sociale vienne compléter l'accord de libre échange, qu'une citoyenneté nord-américaine puisse émerger dans cette zone, qui pour le moment est essentiellement une zone de non-droit, où tous les trafics et tous les abus sont possibles.

Malgré tous ces points communs, beaucoup de choses séparent toutefois le Mexique et les États-Unis, deux nations qui, comme on l'a suggéré plus haut, appartiennent à deux mondes bien différents, tant sur le plan culturel, que sur le plan socio-économique. S'opposent en effet, la première puissance économique mondiale, appartenant à ce qu'il est convenu d'appeler le Nord (celui des pays dit développés) et un pays en pleine mutation, où les crises de croissance et d'adaptation se succèdent à un rythme accéléré, appartenant au Sud (celui des pays dits émergents). L'un, protestant, anglo (Anglo-saxon, comme l'on avait coutume de dire), libéral, libre-échangiste, hégémonique, défend les valeurs individuelles; l'autre, catholique, latin, planifié (même si depuis ce qu'on a appelé la *Salinastroika*, c'est-à-dire la libéralisation orchestrée par le Président Salinas de Gortari, cela est de moins en moins vrai), au marché protégé (bien que s'ouvrant de plus en plus à la concurrence), défend des valeurs plus collectives (du moins en théorie).

En fait, comme l'explique Rodolfo Gilly dans son livre intitulé *Mexique : Notre chute dans la modernité*, le Mexique s'est rapproché du modèle américain, sous l'influence directe de son voisin, mais aussi sous l'influence de dirigeants, comme l'ancien Président Salinas justement, diplômé de Harvard, comme de plus en plus de responsables politiques mexicains. Le pays a ainsi rejoint le GATT en 1987, a dénationalisé certaines activités, a ouvert son marché à la concurrence, puis a signé l'ALENA donnant par là même des gages aux Américains.

Ironiquement, la révolte du Chiapas a éclaté le jour même de l'entrée en vigueur de l'ALENA, le premier janvier 1994. Elle marque

d'une certaine manière l'éveil des laissés pour compte du « miracle » mexicain, miracle bien terni par les dévaluations successives du peso. En fait, on voit émerger au Mexique, deux économies parallèles : l'économie dollar et l'économie peso, qui symbolisent par ailleurs l'enrichissement des riches et l'appauvrissement des pauvres dans un pays où l'emprise du PRI, au pouvoir depuis soixante-dix ans, se trouve de plus en plus contestée (notamment dans les États limitrophes des États-Unis).

Un certain nombre de contentieux enveniment régulièrement les relations entre les deux voisins, les plus importants étant liés à l'immigration et au trafic de drogue. La police mexicaine est infiltrée par les cartels de la drogue, donc peu efficace dans sa lutte. Néanmoins le Mexique a jusqu'à présent refusé que les fonctionnaires de la *DEA* (la *Drug Enforcement Agency* américaine) qui sont sur le sol mexicain soient armés. Lorsque le Congrès a voté l'*IIRIRA*, le Mexique a protesté contre ce qu'il a interprété comme une attaque contre ses ressortissants. Le Mexique met d'ailleurs un point d'honneur à dénoncer les violations des droits des citoyens mexicains aux États-Unis.

L'ALENA ne prévoit pas la libre circulation des personnes, mais seulement celle des biens matériels et immatériels, l'épineux problème de l'immigration mexicaine vers les États-Unis restant par conséquent entier. Cette immigration est d'autant plus mal perçue par l'opinion publique américaine que l'affirmation identitaire chicano, qui se développe depuis les années 60 représente un défi pour l'identité nationale, et une remise en cause directe du mythe du *melting pot*, le fameux creuset qui fonde la nation. La montée du sentiment xénophobe aux États-Unis s'explique essentiellement par l'afflux de Latinos (dont 60% sont originaires du Mexique), leur concentration géographique, leur revendication identitaire, favorisée, voire encouragée par la politique américaine actuelle de traitement préférentiel (*affirmative action*), mise en place il y a une trentaine d'années mais de plus en plus contestée. On assiste en effet depuis une dizaine d'années à un tir de barrage contre les programmes fédéraux d'aide aux minorités raciales et ethniques, créés dans les années soixante et soixante-dix afin de gommer les effets des discri-

minations passées contre les noirs, puis étendus (abusivement selon certains, dont Peter Skerry ou Linda Chavez) aux autres groupes dits ethniques, essentiellement les Asiatiques et les Latinos¹. C'est la forme essentielle que prend la crise de rejet qui s'adresse prioritairement aux Latinos et singulièrement aux Mexicains et qui est née dans l'État américain qui a toujours lancé les modes quelles qu'elles soient.

C'est en Californie en effet que la crise de rejet est la plus manifeste. C'est là qu'elle s'est traduite par une série de mesures dont le Congrès des États-Unis s'inspire régulièrement, la dernière offensive en date étant le projet de loi qui porte le nom de code H.R. 3892, c'est-à-dire *The English Language Fluency Act*, calqué sur la Proposition 227 et qui vise à son tour à clarifier les modalités de l'enseignement bilingue tel qu'il se pratique depuis le vote du *Bilingual Education Act* en 1968, vote qui fut suivi par la mise en place dans les écoles publiques scolarisant des enfants maîtrisant mal l'anglais (*Limited English Proficient* ou *LEP*) de cours d'anglais seconde langue et/ou d'enseignements, limités dans le temps et transitoires, en langue maternelle. La Californie est aux avant postes de la réaction parce qu'elle est devenue le premier État d'immigration et que les projections montrent qu'en l'an 2000 les blancs (au sens étroit, les Latinos n'en faisant pas partie) seront minoritaires. Les écoles publiques y scolarisent d'ores et déjà près d'un million et demi d'enfants non-anglophones, soit un quart de la population scolaire.

Ces données expliquent que depuis une dizaine d'années, la Californie s'efforce de lutter contre l'influence grandissante des Latinos en menant des attaques sur plusieurs fronts : l'immigration proprement dite, le traitement préférentiel, et l'américanisation par l'apprentissage de l'anglais. Pour cela, elle dispose d'un outil, l'initiative populaire ou *Proposition*. Pour qu'il y ait référendum, il suffit de réunir un peu plus de 400.000 signatures sur le projet, qui, une

(1) Dans son ouvrage *Mexican Americans: The Ambivalent Minority*, New York : The Free Press, 1993, Peter Skerry accuse les Chicanos d'utiliser à leur profit une stratégie post-droits civiques en calquant leurs revendications sur celles de la communauté noire. Dans *Out of the Barrio*, New York : Basic Books, 1991, Linda Chavez s'élève contre les militants chicanos accusés d'utiliser l'enseignement bilingue à des fins de promotion personnelle, au détriment de la communauté Latino qu'ils prétendent représenter et défendre.

fois adopté, prend force de loi. Toutefois, comme toute loi américaine, elle peut être contestée devant les tribunaux, ce qui est déjà le cas de la toute nouvelle Proposition 227, qui fit l'objet d'une action en justice de la part des principales associations de défense des droits civiques dès le lendemain de son adoption. En effet, les lois portant sur ces questions sont systématiquement attaquées par les groupes de défense des Latinos, dont *MALDEF (Mexican-American Legal Defence and Education Fund)* ou par l'*American Civil Liberties Union*.

La première offensive remonte à 1986, lorsque les électeurs de Californie ont voté en faveur de la *Proposition 63*, faisant de l'anglais la langue officielle de l'État, sans que cette mesure ne soit pour l'instant appliquée en l'absence de loi fédérale portant sur cette question. Sa portée symbolique en revanche est indéniable, car elle envoie un signal fort aux hispanophones qui chercheraient à imposer leur langue et leur culture à leur pays d'accueil. La deuxième offensive fut la *Proposition 187*, en 1994, qui visait à rendre l'immigration clandestine moins attractive en privant les clandestins de l'aide médicale non-urgente et du droit de scolariser leurs enfants dans les écoles publiques de l'État. Elle a été invalidée par une Cour fédérale car contraire à une décision de la Cour Suprême des États-Unis de 1982 (*Plyler c. Doe*) obligeant les écoles publiques américaines à scolariser tous les enfants qui se présentent quel que soit le statut de leurs parents, et à la nouvelle loi fédérale sur l'aide sociale (*Welfare Act* de 1996). La troisième offensive, la *Proposition 209* votée en 1996, interdit à l'État de Californie de mettre en œuvre les programmes de traitement préférentiel dans l'enseignement supérieur et dans les emplois publics. Elle a été déclarée constitutionnelle par les tribunaux et s'est déjà soldée par une diminution spectaculaire du nombre d'étudiants noirs et Latinos inscrits dans les principales universités de Californie.

Malgré les apparences, il s'agit bien d'une mesure visant aussi les Latinos car ceux-ci tentent de se définir comme une minorité linguistique, ce qui ferait d'eux une communauté pouvant revendiquer des droits catégoriels visant à compenser ce handicap (la non maîtrise de l'anglais) par des programmes spécifiques, tels que l'enseignement bilingue, les bulletins de vote bilingues et le découpage de cir-

conscriptions électorales en fonction de la composition raciale et ethnique de la population, mesure adoptée aux États-Unis depuis un amendement en 1982 de la loi sur le droit de vote de 1965 et régulièrement contestée devant les tribunaux.

S'inspirant de l'exemple des noirs auxquels les programmes préférentiels (*affirmative action*) étaient initialement destinés, ils ont « racialisé » leur discours en arguant de leur statut de non-anglophones. C'est pourquoi la dernière offensive en date, la Proposition 227 sur laquelle les électeurs de Californie viennent de se prononcer favorablement, vise plus spécifiquement le bilinguisme en tant que droit catégoriel d'une minorité, le maintien, voire la valorisation de l'espagnol étant considéré comme le symbole de l'affirmation d'une identité et du refus de l'assimilation par les Latinos. Les promoteurs du texte, Ron Unz et Gloria Matta Tuchman souhaitent voir les enfants apprendre l'anglais le plus rapidement possible, sans la perte de temps que représente selon eux l'utilisation de la langue maternelle comme langue d'enseignement.

Les enfants subiront désormais un programme d'immersion avec soutien (*sheltered immersion*) limité à une année scolaire, c'est à dire une version atténuée de la bonne vieille méthode dite du *sink or swim* (nage ou coule), avant de suivre les cours dispensés exclusivement en langue anglaise (ce qu'on qualifie de *mainstreaming*), contrairement à la pratique actuelle, mise en œuvre conformément à la loi sur l'enseignement bilingue de 1968 (*Bilingual Education Act*) et à la décision de la Cour Suprême dans *Lau c. Nichols* de 1974, où l'enseignement peut se faire dans la langue maternelle pendant une période de trois ans (souvent prolongée bien au-delà), l'anglais étant enseigné comme langue seconde (*English as a Second Language*). Le bilinguisme est condamné, non en tant que tel, mais parce qu'il est vu comme un moyen pour les Latinos d'imposer leur pouvoir et de maintenir leur langue et leur culture au détriment de leur intégration dans la communauté nationale.

La Californie est en fait à l'avant garde d'un combat mené au niveau du gouvernement fédéral par des associations comme *US English* (fondée en 1983), *English First* (fondée en 1986) ou le *Center for Equal Opportunity*, présidé par une Latina, Linda Chavez,

auteur de *Out of the Barrio*, où elle s'élève contre le communautarisme des Chicanos, comme on l'a vu plus haut. Un projet d'amendement constitutionnel visant à faire de l'anglais la langue officielle des États-Unis est déposé depuis 1981. Il a peu de chances d'être adopté étant donné la lourdeur de cette procédure. Des projets de loi allant dans le même sens sont en discussion devant le Congrès. Ils visent à supprimer les programmes d'enseignement bilingues coûteux et ségrégationnistes ainsi que les bulletins de vote bilingues. L'*English Language Empowerment Act* parrainé par le Représentant Emerson a été adopté par la Chambre des Représentants en août 1996 mais le Sénat ne l'ayant pas examiné, il a été réintroduit en janvier 1997. Le Président Clinton a déclaré qu'il ne le signerait pas, alors que comme Gouverneur de l'Arkansas il avait signé une loi faisant de l'anglais la langue officielle de son État.

Un autre projet de loi, l'*Equal Opportunity Act* déposé en 1995 par l'ancien Sénateur Dole vise à supprimer les programmes de traitement préférentiel au niveau fédéral, suivant en cela le modèle californien. Il s'agit de revenir à une conception de l'égalité fondée sur le mérite et non sur la couleur de la peau ou sur tout autre facteur, selon l'idéal de la *color-blindness* (que l'on pourrait traduire par le refus de voir la couleur de la personne concernée). Les conservateurs qui prônent le retour à cet idéal citent souvent la phrase célèbre de Martin Luther King dans son discours connu sous le titre « I have a dream » (« J'ai fait un rêve ») où il souhaite être jugé non par la couleur de sa peau (« the color of my skin ») mais pour ce qu'il est (« the content of my character »).

D'autres lois s'attaquent plus directement à l'immigration comme le *Welfare Act* déjà évoqué ou l'*IIRIRA*. Le sentiment général est que les immigrants sont trop nombreux et surtout qu'on y trouve trop de non-blancs selon la terminologie officielle. Une directive du gouvernement fédéral connue sous le sigle *OMB Directive 15* promulguée en 1977 divise en effet la population américaine en cinq catégories raciales et ethniques à des fins purement statistiques, précise-t-elle, favorisant par là-même la « racialisation » du discours des Chicanos, c'est-à-dire leur définition en tant que « minorité » victime de discrimination donc relevant de mesures compensatoires. Les cinq groupes (définis de manière arbitraire, mais conformes sans doute à la

réalité perçue et vécue) sont les blancs non-hispaniques, les noirs, les Indiens, les Asiatiques et les Hispaniques qui, est-il souligné, peuvent être blancs ou noirs. Il est à noter toutefois que dans les médias américains ils sont rangés dans la catégorie non-blanc et qu'eux mêmes ont intériorisé cette définition à des fins stratégiques.

Le traitement préférentiel explique le rejet des Mexicains aux États-Unis, rejet donc provoqué par la perception de cette population non pas comme un groupe d'immigrants mais comme une minorité hispanophone qui cherche à valoriser sa différence, à la faire accepter et légitimer, voire encourager par le gouvernement fédéral dont elle attend des droits catégoriels compensatoires. C'est en ces termes que se pose depuis une trentaine d'années le problème de l'immigration mexicaine. Cette réalité n'est bien sûr pas sans influencer les relations entre les deux pays.

Si l'on peut dire que le gouvernement des États-Unis coopère avec le Mexique sur le plan économique, faisant de ce dernier un partenaire commercial privilégié, on ne peut en dire autant des Anglo et des Latinos à l'intérieur des frontières américaines. Le multiculturalisme érigé en doctrine et en orthodoxie, mais aussi en mode de fonctionnement et de régulation des rapports sociaux, favorise les revendications catégorielles, donc la lutte, plutôt que la coopération.

Au niveau international, les États-Unis tentent de pousser le Mexique vers la libéralisation mais aussi vers un meilleur contrôle des mouvements de population et de substances comme la drogue afin de faciliter des relations harmonieuses. Parallèlement, ils essaient par différentes lois sur l'immigration, ou par des mesures restrictives, de décourager la venue de Mexicains tout en reculant devant des mesures par trop coercitives, d'ailleurs probablement irréalisables,

voire inconcevables, pour un pays qui prône les échanges et l'ouverture des frontières, y compris celle qui le sépare du Mexique.

Dans le même temps, au niveau national, l'opinion publique américaine rejette de plus en plus une population perçue à tort ou à raison, comme trop différente racialement et culturellement, trop allogène et trop revendicative. Elle craint pour son homogénéité¹, pour la survivance de ses valeurs, voire même de sa vision de l'identité nationale. Elle provoque et soutient par conséquent, comme on l'a vu, toute une série de mesures mettant en cause les programmes catégoriels destinés à reconnaître et à valoriser la diversité ethnique, culturelle et linguistique de la population.

Consciemment ou non, coopération et rejet, sont donc bien les deux faces opposées qui caractérisent les relations entre deux voisins contraints de vivre ensemble. S'il est impossible pour le Mexique de se soustraire à l'influence des États-Unis, il est tout aussi impossible pour les États-Unis de se soustraire à l'influence de la population latino, sauf à considérer que la machine à intégrer va fonctionner, transformant les Mexicains en « gringos ».

Sylvie Le Bars, Université de Rennes 2

(1) Le meilleur ouvrage sur la fragmentation de la nation américaine sous les assauts du multiculturalisme demeure celui de l'historien Arthur Schlesinger, *The Disuniting of America*, Knoxville, TN : Whittle Communications, 1991, réédité en poche.